

Parcours de formation dans le cadre du programme PACTE soins primaires

*PACTE = *Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe*

Vous avez réalisé la journée de sensibilisation aux fonctions de coordonnateurs en MSP.
Vous pouvez de ce fait faire acte de candidature au parcours de formation dans le cadre du programme PACTE soins primaires.

Objectifs professionnels

- Renforcer des compétences, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'animation d'équipe, de gestion juridique et financière de la structure et de démarches qualité couplées à la structuration des systèmes d'information
- Mettre en perspective, à travers une approche de santé publique, l'organisation des regroupements pluri-professionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours

Prérequis

- Avoir participé à la journée de sensibilisation « coordination de MSP » accompagné d'un membre de l'équipe.
- Être coordinateur en poste.

Organisation – durée – dates

Cette formation s'organise autour de modules obligatoires. Chacun des modules est composé :

- d'un **enseignement à distance**
- de **plusieurs séminaires présentiels obligatoires** (3 séminaires de 2 jours chacun), qui seront avant tout l'occasion d'un partage d'expérience, de résolution de problèmes et de fixation d'objectifs concrets qui seront mis en œuvre au sein du regroupement, entre les séminaires
- de **ressources/outils en ligne**, notamment sur la base des productions de la HAS
- d'un accès et des échanges via un **forum / FAQ**, animé à distance sur une plateforme d'apprentissage
- de **l'accompagnement individualisé** par un formateur relais

1

En partenariat avec :

- de **séminaires thématiques** organisés la première année et / ou les années suivantes.

Durée de la formation : 1,5 an

Coût de la formation

Il est à noter que le coût de la formation est pris en charge par l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Les frais de déplacement (déplacements, repas et découchés) restent à la charge de la structure.

Pour candidater

Il convient d'envoyer :

- La fiche d'inscription complétée
- Un CV
- Une lettre de motivation
- La charte d'engagement signée

Merci de faire figurer en toutes lettres les nom prénom et fonction au sein de la MSP (gérant, co-gérant, sociétaire...) de la personne signataire de la charte pour l'équipe.

Votre candidature complète est à renvoyer par mail aux adresses suivantes :

ARS : ars-oc-dpr-soins-primaires@ars.sante.fr

FORMS : formation@forms-etc.fr

CONTACTS

Pour des questions d'ordre général :

- Jennifer Raulin – ARS Occitanie : ars-oc-dpr-soins-primaires@ars.sante.fr

Pour des questions d'ordre pédagogique :

- Maylis Leliepault : formation@forms-etc.fr